

CHEF DE SECTEUR

IDENTIFICATION DU POSTE

- ▶ **Intitulé** : Chef de secteur
- ▶ **Rattachement hiérarchique** : Directeur d'agence
- ▶ **Place dans une agence** : en relation avec le Directeur d'agence, les administratifs, les chargés de productions et les agents du service conseil.

MISSION PRINCIPALE DU POSTE

Le chef de secteur est impliqué tant dans la prospection d'adhérents que dans le suivi des adhérents.

Le chef de secteur est responsable devant le Directeur d'agence :

- ▶ soit de l'ensemble de l'activité (commerciale et de production) sur un secteur géographique ; il devra alors animer une équipe (chargé de production) afin d'atteindre les objectifs commerciaux et de productions fixés avec le Directeur d'Agence.
- ▶ soit de l'ensemble d'une activité au sein d'une agence (pôle bois, pôle sylviculture, pôle conseil).

Une des missions principales du Chef de secteur est d'avoir la responsabilité d'un budget et d'un résultat établi annuellement avec le directeur d'agence.
